

MEMO Clôture financière 2022

Date de fin de clôture :
Le 21/01/2023

LES FORMATIONS 2022

- Créer les derniers dossiers de formation (DAPEC) pour mi-décembre
- Engager toutes les formations qui ont eu lieu
- Solder les formations payées qui reste en en-cours
- Faire la demande d'annulation sur GE/GEA pour les formations qui n'ont pas eu lieu

LES FORMATIONS PLURI-ANNUELLES

Les charges doivent être ventilées sur chacun des exercices en fonction du nombre de jours réalisés en 2022 et des jours prévisionnels sur les exercices suivants

- Pour les frais de déplacement : à estimer suivant le nombre de jours de formation prévus par année de réalisation
- Pour les frais pédagogiques : en fonction des éléments indiqués sur la convention de formation signée avec l'organisme de formation
- Pour les frais de traitement : en fonction des heures de formation prévues sur la convention de formation

LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT

Envoyer par mail à partir du 12/12/22, les demandes de remboursement Agent, Organisme de formation, Etablissement à l'adresse mail : centre.gestion@anfh.fr

Nommer la demande de remboursement de la façon suivante :

Code établissement_D+NuméroDAPEC_DE+Numéro DEM_D, E, T (Déplacement, Enseignement, Traitement)

Exemple : 001_D1_DE50_D

Pas d'avance de frais de déplacement en décembre sauf pour les formations + 52 jours ayant à charge un loyer

DENM

(Dépense Engagée Non Mandatée)

Concerne les formations pour lesquelles les factures d'enseignement ne seront pas payées à la clôture de l'exercice

- Vérifier que la charge à payer 2022 correspond à la convention de formation signée avec l'organisme de formation
- Envoyer par mail l'état des DENM 2022 signé et accompagné des feuilles d'émarginement correspondant au(x) formation(s) de l'état DENM

Outil de pilotage de votre clôture financière dans GE / GEA :

Menu – Budget – Editions « Suivi de l'utilisation des recettes établissement »

Menu – Editions « Suivi financier » Choisir la date de fin au 31/12/2022

Menu – Editions « Suivi des sessions sans suivis ou sans candidatures »

L'équipe du Pôle Gestion vous accompagne : Laurence BABIN, Angéline BILLAULT, Yolande GARCIA, Servane MAHIEU, Carole MARCHAIS, Stéphanie MENANTEAU, Fabienne OVEJERO-MARCHAND, Aurélie RENARD - Christelle WASERMAN